

PROJET DE PRÉVENTION SCOLAIRE "IMI FLIEGT/IMI S'ENVOLE"

Introduction



Solidarité Femmes Biel/Bienne & région, en collaboration avec les écoles suisses, a mis sur pied le projet de prévention "Imi fliegt/Imi s'envole" avec pour but de permettre une détection précoce de la violence domestique. Il s'agit également de combler le manque d'offres destinées à l'école enfantine et primaire. Le projet "Imi s'envole" prévoit de sensibiliser les enfants et les enseignant·e·s à la thématique de la violence domestique.

En signant et en ratifiant divers traités internationaux, à l'exemple de la Convention d'Istanbul, la Suisse s'est engagée à prendre des mesures telles que le projet "Imi s'envole". L'article 13 de la convention prévoit par exemple que des actions soient entreprises pour sensibiliser la conscience collective à la problématique de la violence domestique et aux conséquences qui en découlent pour les enfants concernés, ainsi que pour promouvoir la nécessité d'agir (cf : Confédération Suisse 2022: s. p.)¹.

Le projet se compose de deux éléments fondamentaux, à savoir un atelier pour les professionnel·le·s des écoles et un atelier pour les enfants âgés de quatre à huit ans, c'est-à-dire les élèves du cycle 1 (1^{ère} à 4^{ème} année HarmoS). Les deux ateliers sont basés sur des principes théoriques et empiriques actuels et ont été conçus en collaboration avec des enseignant·e·s, travailleurs·ses sociaux·ales en milieu scolaire, éducateurs·rices sociaux·ales et thérapeutes pour enfants, tous·tes travaillant avec des enfants concernés par la violence domestique. Le livre pour enfants "Imi fliegt/Imi s'envole", conçu par Solidarité Femmes, est employé comme outil didactique dans les ateliers.

L'atelier destiné aux enfants transmet le message que la violence à la maison est intolérable. Les enfants sont informés de leurs droits et renforcés de manière ludique. Après avoir participé à l'atelier, les enfants concernés savent qu'ils ne sont pas seuls et que pour toute question relative à la violence, ils peuvent s'adresser à une personne de référence, telle que l'enseignant·e, pour obtenir de l'aide.

¹ Confédération Suisse (2022). Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique. (Convention d'Istanbul). URL <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2018/168/fr> [Date de consultation: 12.07.2023].

L'atelier destiné aux professionnel·le·s des écoles présente ce qu'est la violence domestique et quelles en sont les conséquences. Les professionnel·le·s sont familiarisé·e·s avec les bases théoriques du sujet. En outre, l'atelier leur permet d'acquérir un savoir-faire sur l'identification précoce du comportement des enfants concernés et sur les possibilités de réaction adéquates, applicables dans leur quotidien professionnel. Enfin, elles et ils sauront quelles sont les structures d'aide existantes et dans quel cas il est préférable de s'adresser à tel ou tel service spécialisé.

Mise en oeuvre

Le projet est entré dans sa phase de mise en oeuvre à partir d'août 2021 dans diverses écoles de la région de Biel/Bienne et du Jura bernois. La durée totale du projet pilote était fixée à deux ans. Au total, 60 ateliers pour les élèves et 13 ateliers pour les professionnel·le·s ont été organisés au cours des deux dernières années. La phase pilote a été cofinancée par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG). L'offre était gratuite pour les écoles participantes. Le projet avait valeur de modèle et les différents contenus des deux ateliers ont été évalués en permanence et adaptés en conséquence.

L'expérience acquise lors des ateliers organisés jusqu'à présent montre à quel point le besoin d'informations fiables sur le thème de la violence domestique est grand dans les écoles. Un grand nombre d'élèves ont révélé dans les ateliers qu'ils subissaient des violences domestiques à la maison. Grâce aux ateliers, plus de 50 cas de violence domestique ont pu être découverts entre 2021 et 2023. Les enseignant·e·s et les assistants·es sociaux·ales en milieu scolaire ont ainsi eu la possibilité d'intervenir et d'aider les enfants concernés par des mesures adaptées à chaque cas.

Les ateliers de sensibilisation organisés en parallèle pour les enseignant·e·s et les travailleurs·ses sociaux·ales en milieu scolaire ont également révélé l'importance de la transmission d'informations sur le sujet. De nombreux·ses enseignant·e·s ont du mal à aborder le thème de la violence domestique. Il n'est pas rare qu'elles et ils se trouvent dans une situation de conflit d'intérêts direct entre les parents, l'école et les enfants. Souvent, on a pu entendre des déclarations telles que: "On est tout·e seul·e dans la classe et on a tellement de responsabilités, si on a l'impression de devoir s'impliquer trop fortement dans quelque chose, on a tendance à y renoncer parce qu'on est dépassé·e" ou "On ne peut de toute façon pas faire grand-chose en tant qu'enseignant·e".

L'atelier a montré aux professionnel·le·s des écoles combien il est important de ne pas rester seul·e dans de telles situations, mais de partager la responsabilité avec d'autres professionnel·le·s spécifiquement formé·e·s. Les professionnel·le·s ont pris conscience de l'importance de leur rôle auprès des enfants concernés, en tant que personnes de référence en dehors du système familial, et qu'il vaut dans tous les cas la peine d'observer et d'agir de manière ciblée.

Évaluation et poursuite du projet

Un bref questionnaire remis aux enseignant·e·s après la réalisation de l'atelier pour les élèves a permis de recueillir régulièrement des « feedbacks », cela garantissant un développement ciblé et rapide. En revanche, pour l'atelier destiné aux professionnel·le·s de l'école, "Imi s'envole" a développé un questionnaire qui a été transmis aux professionnel·le·s de l'école par le biais des assistants·es sociaux·ales en milieu scolaire du Jura Bernois. En complément, la gestion de projet a fait appel à l'institut IFAA de Berne pour procéder à une évaluation externe du projet pilote. Sous la responsabilité du Dr Christoph Glauser, l'institut a commencé à accompagner et à soutenir la mise en oeuvre à partir de mi-mai 2022.

Il ressort aussi bien de l'évaluation interne que de l'évaluation externe que la mise en oeuvre du projet a très bien fonctionné et qu'elle est adaptée aux besoins des écoles. Les expériences recueillies dans les écoles enfantines et primaires de la ville de Bienne et du Jura bernois montrent clairement que le travail de prévention au sujet de la violence domestique est urgent et doit être, à l'avenir, mieux ancré dans les écoles. Les professionnel·le·s qui y sont confronté·e·s dans leur quotidien doivent pouvoir recourir à un soutien approprié. Le projet de prévention scolaire " Imi s'envole/Imi fliegt " doit donc continuer à être mis en oeuvre et à se développer.

Dans un premier temps, une extension à l'ensemble du canton de Berne aura lieu à partir de 2024. Outre l'expansion géographique, l'adaptation du concept pour des élèves plus âgés et le développement d'un atelier de travail "Imi s'envole" sont des objectifs à long terme. Ce dernier doit permettre aux enseignant·e·s et aux assistants·es sociaux·ales en milieu scolaire d'apprendre à organiser des ateliers de manière autonome et de contribuer ainsi activement au travail de prévention de la violence domestique dans les écoles.

Le projet de prévention scolaire "Imi fliegt/Imi s'envole" en bref

Contenu	Thèmes des ateliers pour les professionnel·le·s ○ Informations sur la violence domestique ○ Reconnaître les signes chez les enfants concernés ○ Informations sur les possibilités de soutien ○ Prendre de l'assurance dans son rôle d'enseignant·e ○ Collaboration avec les parents ○ Questions sur les avis de détresse Thèmes des ateliers pour les élèves (1H-4H) ○ Informations sur la violence domestique adaptées aux enfants ○ Distinction entre les bons et les mauvais secrets ○ Gestion des émotions négatives ○ Thématiser les sentiments de culpabilité et de honte ○ Indiquer les possibilités d'aide
Temps	Il faut compter environ deux leçons par atelier. Les dates peuvent être convenues individuellement.
Dates	Les dates peuvent être convenues individuellement.
Lieu	Les ateliers se déroulent dans l'école ou la classe concernée et sont animés par deux intervenantes spécialisées de Solidarité Femmes.
Financement	Le projet est financé par des dons et est gratuit pour les écoles participantes.

